

## Coup de projecteur

# Trois cabinets sur la prise de participation de Pfizer dans Vivet Therapeutics

Le géant pharmaceutique Pfizer prend une participation de 15 % dans la société de thérapie génique, Vivet Therapeutics. Une opération qui s'élèverait à 45 M€. La biotech a également sécurisé une option exclusive d'acquisition du capital restant, qui pourra être exercée sous réserve de la réalisation de certains jalons cliniques, réglementaires et commerciaux. Créée en 2013, la biotech Vivet Therapeutics développe des thérapies géniques afin de traiter des maladies métaboliques rares et héréditaires. Pfizer et Vivet Therapeutics collaboreront ensemble au développement du produit thérapeutique VTX- 801, propriété de Vivet, visant à lutter contre la maladie de Wilson. Cette

affection génère une accumulation toxique de cuivre dans l'organisme, pouvant nécessiter à terme une greffe de foie. **Dentons** a conseillé Pfizer, avec **Jean-Marc Gersperrin**, associé en M&A/life sciences, ainsi que **Pascal Chadenet**, associé, **Emmanuelle de Schepper** et **Cécile Bayle**, of counsel, **Hugo Casanovas**, **Pierre-Marie Gallo** et **Hector Suarez** en corporate. **Arnold & Porter** a également assisté Pfizer aux États-Unis. **McDermott Will & Emery** a représenté Vivet Therapeutics, avec **Emmanuelle Trombe**, **Antony Paronneau**, associés, **Mathilde Peschard** et **Stéphane de Groër** en corporate, ainsi qu'**Antoine Vergnat**, associé, et **Côme de Saint-Vincent** en fiscalité. ■

## Deals

## Quatre cabinets sur la prise de participation d'Ardian dans Eloquant

Ardian a pris une participation minoritaire au capital d'Eloquant, dans le cadre d'un OBO aux côtés de ses investisseurs historiques et du management, emmené par Laurent Duc, CEO. BJ Invest cède une partie de ses titres à Ardian tout en demeurant un actionnaire de référence. Le fonds interviendrait dans le cadre de cette opération, avec un ticket de moins de 15 M€, alors que la dette senior structurée pour cette opération serait inférieure à trois fois l'Ebitda selon la presse financière. Créée en 2001 à Grenoble, Eloquant est un éditeur de logiciels en mode SaaS spécialisé en gestion de la relation client multicanale. Son logiciel permet notamment la gestion des appels entrants et sortant des call centers, ainsi que l'analyse sémantique des commentaires, des avis clients et des questionnaires de satisfaction. **McDermott Will & Emery** a conseillé Ardian, avec **Diana Hund**, associée, **Marie-Muriel Barthelet**, **Claire Barra** en corporate, **Pierre-Arnoux Mayoly**, associé, **Stanislas Chenu**, **Hugo Lamour** en financement, **Antoine Vergnat**, associé, et **Côme de Saint-Vincent** en fiscalité. **Jeausserand Audouard** a assisté le management d'Eloquant, avec **Erwan Bordet**, associé, **Faustine Paoluzzo** et **Antoine Le Roux** en corporate, ainsi que **Tristan Audouard**, associé, et **Ronan Lajoux** en fiscalité. **Viguié Schmidt & Associés** a représenté BJ Invest, avec **Fabrice Veverka**, associé, et **Charles Fillon**, counsel, en corporate, ainsi que **Christel Alberti**, associée, en fiscalité. **Volt Associés** a épaulé les prêteurs senior, avec **Alexandre Tron**, associé, **François Jubin** et **Morgane Le Gallic**.

## Quatre cabinets sur le rachat par GAC d'une partie des activités italiennes et suisses d'Agrial

Agrial a cédé ses filiales suisse et italienne, spécialisées dans la préparation de légumes frais, au groupe agroalimentaire espagnol Grupo Alimentario Citrus (GAC), expert des produits frais et d'alimentation infantile. Le premier site de production est situé près de Zurich et emploie 136 personnes, tandis que l'usine italienne située à Novara, près de Milan, est composée de 44 personnes. Dans le cadre de sa stratégie Horizon 2025, Agrial a préféré se recentrer sur la France, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne où sa marque Florette est déjà solidement implantée. Agrial annonce de manière parallèle l'acquisition de la société Angflor, son fournisseur anglais de longue date. **Dethomas Peltier Juvigny & Associés** a conseillé Agrial,

avec **Benoit Marpeau**, associé, et **Etienne Létang**. **Chiomenti** est intervenu sur les aspects de droit italien. Le cabinet suisse **Bianchischwald** l'a également assisté sur les aspects de droit local. GAC était accompagné par les bureaux espagnols, italiens et suisses de **Deloitte**.

## Deux cabinets sur le rachat de CD Partenaires par Finaveo Partenaires

Finaveo Partenaires, plateforme de services middle et back office à destination des CGP, vient d'entrer en discussions exclusives avec la société de gestion La Française, en vue du rachat de CD Partenaires. Issue du rapprochement de Cholet Dupont Partenaires et d'UFG Courtage en 2013, cette plateforme patrimoniale en architecture ouverte propose une large gamme de produits et de services financiers, pour un total d'encours de l'ordre de 2,8 Mds€. La société, détenue en totalité par La Française depuis l'an dernier, aurait été valorisée plus de 15 fois l'Ebitda. Ce rachat lui permettra d'afficher un volume d'encours d'environ 5 Md€. **Gibson Dunn** a épaulé Finaveo Partenaires, avec **Benoît Fleury**, associé, **Clarisse Bouchetemplé** et **Sandra Bouchouareb**, **Julie Cazalet** et **Manon Top** en M&A. **Viguié Schmidt & Associés** a conseillé le groupe La Française, avec **François Bourrier-Soifer**, associé, et **Lafia Chaïb** en M&A, ainsi que **Christel Alberti**, associée, et **Maxence Dubois** en fiscalité.

## Deux cabinets sur le rachat de Doctipharma par Zur Ros

Le suisse Zur Ros rachète la pharmacie en ligne Doctipharma, spécialisée dans les produits de santé et de soins pour le corps, auprès de Lagardère. Lancé en 2014 autour des forums Doctissimo, le site e-commerce de produits de parapharmacie propose plus de 15 000 articles. Doctipharma est également une plateforme permettant à des pharmacies françaises d'ouvrir leur boutique en ligne. Elle revendique la vente, sur son site, de plus d'une centaine de pharmacies, la création de 650 sites vitrines, ainsi que 800 000 visiteurs uniques chaque mois. Coté sur le Six Swiss Exchange, Zur Ros est propriétaire du néerlandais Doc Morris et de l'espagnol PromoFarma, auquel la marketplace Doctipharma sera rattachée. **McDermott Will & Emery** a assisté Zur Rose, avec **Lionel Lesur**, associé, et **Paul Lozniewski**. **Veil Jourde** a conseillé Lagardère, avec **Laurent Jobert**, associé, **Gabriel d'Amécourt**, **Maxime Saucaz-Laramé** et **Tanguy Grimald**. ■